

Epreuve : 101 Matière : 0447 Session : 2022

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Les Instructions officielles 1967 (IO) officialisent une structure de la leçon avec "une mise en route, un échauffement, l'approfondissement de techniques et un retour au calme". Le rôle de l'enseignant est à cette époque un applicateur de textes disciplinaires puisque les textes officiels lui imposent la structure de sa leçon. Les nouveaux textes du collège en 2016 et en lycée en 2019, sont quant à eux, très différents. L'enseignant doit concevoir son enseignement pour atteindre les Attentes de fin de Cycle ou de fin de lycée (AFC/AFL). Cela lui permet alors de s'adapter au contexte local et au public concerné (C. Seve et N. Terret, L'EPS du début, Dossier EPS 84, 2016).

D'un point de vue diachronique, le rôle, la mission de l'enseignant ont bien évolué depuis 1967. Mais comment cette évolution s'est-elle gérée au regard des enjeux de la discipline EPS ? D'un point de vue synchronique, est-ce que cette évolution, au regard des enjeux, a été identique ?

Le sujet nous invite à commenter la citation de B. JEU au regard des enjeux de la discipline EPS. Nous qualifierons ce terme comme étant ce qui est mis en jeu, ce qu'il y a à gagner ou à perdre. Qui met en jeu ? Ce sont les politiciens, les législateurs qui rédigent les textes officiels, légiférant la discipline. Ce sont aussi les concepteurs, les formateurs qui réfléchissent, font des recherches pour faire évoluer l'EPS. Et puis, il y a également les enseignants d'EPS, qui eux, sont sur le terrain pour appliquer, avec plus ou moins d'efficacité, les prescriptions officielles. Qu'est-ce qu'il y a à gagner ou à perdre ? Qu'est-ce qu'il y a à gagner pour le législateur ? Pour l'enseignant ? En 1967,

dans un contexte politique de grandeur lancée par De Gaulle, ce qu'il y a à gagner pour le législateur, c'est de permettre, sur une base élargie, de former et détecter une élite. A. Prost (1968) parlait d'ailleurs de l'école comme une "gare de triage". Dans une période plus contemporaine, les contextes politiques, sociaux ont évolués, en interagissant avec eux une évolution, complexification des enjeux de la discipline EPS. Il est d'ailleurs question d'enjeux scolaires, de réunions individualisées, de vivre ensemble, de la discipline EPS. Dès lors, si les enjeux <sup>de l'EPS</sup> se diversifient, quel impact y-a-t-il sur le rôle de l'enseignant, ne minia ?

B. Jeeu affirme dans sa citation que "le professeur d'EPS n'a pas pour rôle de produire des champions". (Citation sujet). Cette citation date de 1977, époque à laquelle la lutte contre l'échec scolaire et les inégalités sociales étaient au centre des enjeux scolaires. Mais est-ce que ce rôle de former des champions n'a pas eu sa place dans les années 60-70 dans un <sup>contexte de progrès, quotidien ?</sup> Et que contraire, dans un contexte actuel où l'EPS prône le bien être, le plaisir, la réunion individualisée, est-ce que B. Jeeu a raison d'affirmer que "le rôle du professeur d'EPS n'est pas de former des champions", ce qui provoque indéniablement des perdants, de la frustration puisqu'il n'y a qu'un vainqueur, qu'un champion. Il sera intéressant de se questionner sur le "comment former ou non des champions par pouvoir discuter de cette partie de la citation de B. Jeeu. En s'appuyant sur quels savoirs, avec quelle évaluation, <sup>quelles</sup> la formation de élèves s'opèrent ? Comment les enjeux de la discipline ont-ils influencés sur la formation des élèves de 1967 ? Des élèves qui sont d'ailleurs de plus en plus différents, hétérogènes, issus de milieux différents, suite à la "démocratisation quantitative" (P. Norles 2004). Les savoirs mis en jeu, évalués, avec certains supports, utilisés par les enseignants, nous amène à nous pencher sur la 2<sup>ème</sup> phrase de la citation de B. Jeeu. "Ils ont pour mission d'introduire aux

acquis culturels". Il semblerait qu'un acquis culturel soit quelque chose "d'être digne d'être transmis" (Farquin 1989). En EPS, il s'agira de savoirs issus de la culture sportive, culture physique qui sont dignes d'être transmis au sein de la sphère scolaire. La mission du professeur, d'après B. Teece, est d'introduire aux acquis culturels. Nous entendons par introduire, faire son entrée, de permettre une ouverture, une sensibilisation. Or Farquin explique que toute la culture ne peut être introduite à l'école. Elle doit passer certains filtres, répondre aux exigences de la dose scolaire. Ainsi certains pratiques sportives culturelles sont présentes au sein de l'école, alors que d'autres, comme les sports de rue n'en font pas partie. Au regard des enjeux de la discipline est-ce que la mission d'introduire aux acquis culturels s'est toujours vérifiée? Est-ce que B. Teece a raison de dire cela alors que dans les années 60, seule la technique, les sports compétitifs sont les supports de cette introduction aux acquis culturels?

Par la suite sur l'analyse de la citation de B. Teece, nous nous attarderons sur "le cadre de l'éducation". Le rôle du professeur, sa mission "intervient dans le cadre de l'éducation" d'un certain type d'être, d'homme à former. Les enjeux scolaire et plus particulièrement ceux de la discipline guide ce type d'homme à former. Il s'agit bien d'une éducation pour tous et toutes, sports comme sédentaires. Au regard des enjeux de la discipline, est-ce que B. Teece a toujours raison depuis 1967 lorsqu'il affirme que les enseignants interviennent dans le cadre de l'éducation? Est-ce que proposer des "sports de base" (T. Terret 1999), permet dans le "cadre de l'éducation" de former tous les élèves?

D'un point de vue diachronique, c'est à dire tout au long de notre période, nous nous sommes questionner sur la citation de B. Teece, au regard des enjeux de la discipline. Mais d'un point de vue synchronique, c'est à dire au même moment, est-ce que tous les professeurs poursuivent les mêmes missions, ont le même rôle, dans le cadre de l'éducation? Attali et St Martin (2021) affirme qu'il n'y a pas d'unité dans la coopération. G. Forcier

de ses représentations, de ses "habitus sportifs" (Combarz et Hoibian 2009), chaque enseignant semble différents. D'ailleurs J. Narjoux (1993) définit 3 formes de pratiques professionnelles = innovantes, régénératives et majoritaires. Cela montre bien qu'à un moment T de l'histoire, il n'y a pas un professeur idéalique. Ce qui nous conforte dans l'idée que la citation de B. Jellé peut être discutée et n'est pas immuable.

Nous démontrons que depuis 1967, le rôle

du professeur d'EPS ainsi que ses missions se sont progressivement transformés pour passer d'un applicateur de textes disciplinaires à un concepteur de la discipline pour répondre à des enjeux de la discipline EPS, de plus en plus diverse et complexe. Inscrite dans un temps long et longtemps empreinte d'inertie, cette progressive transformation est révélatrice du poids des traditions scolaires.

Toutefois, plusieurs générations d'enseignants aux pratiques innovantes, bien que non majoritaires, ont tenté d'intervenir dans le cadre de l'éducation, sans laisser personne au bord du chemin.

Dans une 1<sup>re</sup> partie, de 1967 à 1983, date à laquelle l'évaluation au baccalauréat devient multi-critère, nous montrons qu'au regard des enjeux de l'EPS de détection d'une élite, le "prof de sport" (D. Garnet 2019) a pour rôle de former des élèves persévérants, qui ont le goût de l'effort, à l'image du champion. Ses missions d'introduction aux acquis culturels semble s'engager au regard des enjeux de la sportivisation de la discipline, qui toutefois ne se contentent aux "sports de base" (opati) pour répondre à la demande sociale.

Toutefois, certains concepteurs et enseignants aux pratiques innovantes, cherchent à développer une EPS qui s'adapte à tous les élèves dans le cadre de l'éducation pour tous.

Dans une 2<sup>e</sup> partie de 1983 à 2001, date à laquelle apparaît la Compétence Culturelle n°5 dans le cycle

Epreuve : ..... 101 ..... Matière : ..... 0447 ..... Session : ..... 2022 .....

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

d'introduire aux acquis culturels est centrale. En effet, dans un contexte où les élèves sont de plus en plus sédentaire et où les nouvelles mœurs s'opposent aux pratiques physiques, l'EPS doit jouer un rôle important. Le baromètre médiamétrie de 2016 montre que "la 1<sup>re</sup> préoccupation des jeunes est de rester chez eux". Le contexte sanitaire dû à la covid-19 n'a pas amélioré ce constat et l'a au contraire aggravé. Ainsi pour s'adapter aux différentes préoccupations des élèves et les encourager à s'engager davantage dans les activités physiques sur le long terme, les législateurs depuis 2002, décident de diversifier davantage les supports culturels. D'abord en 2002 avec la CC5, puis CPS et maintenant CAS. Et plus récemment avec les nouveaux programmes de collège en 2016 où la Unité nationale d'APSA a disparu. Dès lors, les enseignants deviennent de réels concepteurs de leur discipline. Ils font des choix en fonction du public accueilli et du contexte d'enseignement. D'ailleurs, le groupe "Observatoire EPS" en 2018 fait le constat que plus de 30% des programmations balayent le champ d'apprentissage. Cela montre bien que "l'introduction aux acquis culturels" se diversifie. Même si U. Ebi-Roux (AEGEP 2018) émet un bémol à ce constat. Certes, les 4 CA sont vécus par les collégiens, mais le CA1 et CA4 restent encore majoritaires. Ces 2 dernières années avec les différents protocoles sanitaires ont eu au moins l'avantage de limiter voire interdire les sports collectifs. Au vu de différentes publications sur les réseaux sociaux, sur EPS Bonia par exemple, les enseignants ont donc dû s'auto-former pour pouvoir proposer des APSA qui répondraient aux attentes de base intensité comme le Yoga. Au final, au regard de enjeux sanitaire, la mission des enseignants d'introduire aux acquis culturels s'est renforcée, même si elle a encore du chemin.

à faire pour être équilibrée et totalement diversifiée.

Par ailleurs, nous montrons que face aux enjeux de réussite toujours actuels, certains enseignants, formateurs cherchent à trouver d'autres solutions pour réellement "intervenir dans le cadre de l'éducation" individualisée. Les résultats de la commission nationale d'évaluation au Baccalauréat en EPS de 2019 montre qu'il persiste une différence de note entre les filles et les garçons. Les filles sont donc moins en réussite que les garçons. De plus, M. Travet a montré que ce sont les filles de milieu défavorisés qui se désengagent le plus de la pratique physique après le lycée. Au regard des enjeux de réussite de tous, certains enseignants cherchent à redonner le goût des activités physiques. C'est en demandant du plaisir à pratiquer mais surtout à progresser et à apprendre en EPS et par l'EPS que les enseignants espèrent ancrer leur intervention dans le cadre d'une réelle éducation individualisée. Par exemple, N. Mascaret milite pour l'utilisation du critère de réussite individualisée (2011). Selon ce formateur et enseignant en basket marseillaise, il faut provoquer la réussite chez nos élèves par leur redonner envie de pratiquer. Le groupe "Plaisir" de l'AEEP qui a vu le jour dès les années 2000 attestent de cette volonté. Et d'ailleurs, depuis 2010 et 2019, les différents programmes d'EPS ont intégré cette notion de plaisir et de bien-être. Ce qui montre que malgré des réticences du au poids des traditions scolaires qui croit en une éducation ferme, monotone, avec acharnement en son plaisir, les mœurs commencent à évoluer et les enjeux de l'EPS sont de précurseurs par l'ensemble des disciplines. Les enseignants interviennent donc de plus en plus massivement dans le "cadre de l'éducation" individualisée.

Nous avons donc bien montré dans cette 3<sup>ème</sup> partie que le rôle de l'enseignant a continué sa transformation vers un rôle de concepteur de sa discipline par répertoire aux enjeux fondateurs, d'autonomie et de réunite des élèves. Malgré le poids des traditions, les enseignants dévalent de plus en plus leurs savoirs pour éduquer aux choix et ainsi former des champions de soi-même. La mission d'introduire des acquis culturels se diversifie de plus en plus et devient centrale au regard des enjeux fondateurs de la discipline. Les pratiques innovantes centrées sur le plaisir ont mis du temps à irradier la profession, mais elles ont permis d'initier des changements, d'officialiser dans les anciens programmes de la discipline.

Nous arrivons au terme de notre argumentaire. Nous avons donc bien montré que, depuis 1987, le rôle du professeur d'EPS s'est transformé progressivement. Les savoirs, évaluations et APEA support de l'enseignement ont permis d'introduire progressivement les acquis culturels. Malgré le poids des traditions, des "habitudes spirituelles" des enseignants, la citation de B. Teele se vérifie de plus en plus au regard des enjeux de la discipline. D'un point de vue diachronique, les évolutions des enjeux de la discipline ont un impact sur la transformation du rôle et mission de l'enseignant dans le cadre de l'éducation. Et d'un point de vue synchronique, les différentes formes de pratiques enseignantes freinent tantôt l'évolution de la discipline, tantôt elles la anticipent et les boostent.

La 1<sup>ère</sup> édition en 2021 de Nathali et Laurent Parthé sur l'enseignement de l'EPS actualise les enjeux de la discipline avec l'approche de Paris 2024. En analysant leurs propos, G. Dietrich se questionne sur les similitudes qu'il pourrait y avoir avec les enjeux d'élitisme des années 60. Le professeur d'EPS ne serait-il pas de nouveau vu, par les politiques et l'opinion publique, comme un formateur de champions ?





Epreuve : ..... 101 ..... Matière : ..... 0647 ..... Session : ..... 2022 .....

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numérotéer chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Baccalauréat - La modification des programmes de la discipline suivra en 1985 et 1986. Dès lors, il n'est plus question d'évaluer uniquement la performance physique, mais également la maîtrise de la conduite motrice, les connaissances, les progrès et l'investissement. Le professeur n'a donc "plus le rôle de produire des champions", mais d'apprendre aux élèves les connaissances des règles d'action, des critères de réussite de la conduite motrice. Cette évaluation multi-critères permettra alors aux élèves mais surtout et aux filles notamment de trouver le chemin de la réussite. Au regard des nouveaux enjeux de la discipline, cette partie de la citation de B. Teele se vérifie. Le rôle de l'enseignant n'est donc plus à cette période d'appliquer les techniques mais bien, grâce à la "didactisation" (Y. Chevalland 1985) d'adapter les savoirs aux différents niveaux de conduite motrice. Ainsi, l'élève devient acteur de ses apprentissages, car il apprend à se situer dans un niveau de conduite motrice, il verbalise les critères de réussite (Braeu Anthony 1991). Au regard des enjeux de la discipline, de lutte contre l'échec, "l'enseignant didacticien" n'a pas pour but de former des champions, mais bien de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages.

Ensuite nous montrons que la mission d'introduire aux acquis culturels continue de faire progresser au regard des enjeux sociaux de citoyenneté en EPS. En effet, à l'heure où éclatent crises sociales dans les banlieues des grandes villes, l'école se doit d'apprendre aux élèves de "vivre ensemble". Les nouveaux enjeux de l'EPS de citoyenneté apparaissent à la suite. Ainsi, pour lutter contre la violence, J. Marsenneau nous apprend, grâce à une interview d'un enseignant dans la banlieue Lyonnaise, que

gérer plus de 26 nationalités différentes dans son établissement, que parfois il faut passer plus de temps à "faire la police" plutôt qu'à essayer d'apprendre aux élèves à utiliser leur corps (C. J. Narasch Revue Contemporaine 2005). - Dès lors, de nouvelles APSA font leurs apparitions dans les programmations à partir des années 90 pour lutter contre ces incivilités et apprendre aux élèves à vivre ensemble. En 1999, une grande concertation sur les programmations de collège et lycée nous apprend que les sports de bases sont rejoints par la danse, l'escalade, le Tennis de table et le badminton et l'aérobic. C. Vigneron (2005) nous explique alors que l'aérobic, par exemple, est une APSA non compétitive qui permet de faire travailler ensemble filles et garçons. Il semblait alors que face à ces enjeux et à ce besoin de citoyenneté, l'introduction aux acquis culturels progressait sensiblement. Pourtant même si certaines APSA apparaissent dans les programmations, dans les 8 groupements des programmes de 85/86, il semblait que le "ménage à 3" (C. Béry 1991) soit toujours d'actualité en ce début des années 2000. En effet Durah, Grey, Perist (Revue EPS 2002) dénoncent des programmations à plus de 80% basées sur des APS d'athlétisme et de performance dans l'académie de Créteil. La mission d'introduction aux acquis culturels semble alors toujours freinée sur le terrain. Combarz et Holsian (2001) expliquent ce phénomène par un "habitus sportif" de enseignants. Leur vécu de sportif compétitif cuisine leur formation très sportive, prenant le pas sur un enseignement qui s'appuie sur des pratiques culturelles diverses et variées. Cette forme d'automatisme est une fois de plus révélatrice du poids des traditions.

Toutefois, au regard des enjeux de réunir des différences, certains pratiques professionnelles innovantes cherchent à ouvrir leurs interventions dans le "cadre de l'éducation" qui permettra ainsi de réunir sans à l'aider au bord du chemin. En effet F. Berger (Cahier du CERPEP 2021) nous explique qu'en milieu lyonnais, certains enseignants en lycée professionnel

cherche à trouver une solution pour faire réunir tous les élèves et notamment les filles. Ils vont s'appuyer sur les activités de 1/2 fond mais en permettant aux élèves de choisir les 1. de vitesse, la charge de travail, les temps de récupération dans un réel but d'apprendre aux élèves à développer et entretenir leur santé. Ce sont bien les prémices de la CC5. En cherchant l'élève à être acteurs de ses apprentissages, R. Delhomme milite par une EPS qui intègre les activités d'entretien dans leurs programmation d'ailleurs, en 1998, dans les programmes des Classes préparatoires aux Hautes Ecoles, où le stress, le taux de suicide et de mal être explosent, un 9<sup>e</sup> glissement d'activités vers le jour = les activités de développement et d'entretien. Malgré cette timide approche officielle et ces pratiques innovantes locales, il est de cette époque à toujours des difficultés pour atteindre nos enjeux de lutte contre l'échec. L'éducation de tous est encore parfois bien malmenée.

Nous avons donc bien montré dans cette 2<sup>e</sup> partie que le rôle de l'enseignant continue de se transformer progressivement pour devenir un "didacticien" qui cherche à rendre acteur les élèves. L'objectif <sup>enjeu</sup> de lutte contre l'échec et de citoyenneté, le professeur d'EPS n'a plus pour rôle de produire des champions comme l'affirme B. Jell. Le mimien qui est "d'introduire aux acquis culturels" progresse sensiblement même si le poids des traditions freine sa atteinte totale.

Dans une 3<sup>e</sup> partie, de 2001 à nos jours, nous montrerons qu'au regard des enjeux de l'EPS d'autonomie, le "professeur d'EPS" (occulte) a pour rôle de former des champions de soi-même, en développant son savoir, il cherche à former des élèves responsables de leurs choix. Le mimien d'introduction aux acquis culturels est centrale au regard des enjeux fondateurs de la discipline. A malgré une différence, de plus en plus légère, des notes entre filles et garçons au baccalauréat, certaines pratiques innovantes permettent dans les nouveaux programmes de 2016 d'officialiser le cadre d'une

...!!/1/0

éducation individualisée, auto-référencée par tous au regard des enjeux de réussite -

Tout d'abord nous allons montrer que B. Teu a encore raison dans les années 2000, d'affirmer que l'enseignant n'est pas un producteur de champions. Mais que ce regard des enjeux d'autonomie, son rôle serait plutôt de former des champions de soi-même ! En effet, dans un contexte social et économique où l'individu est de plus en plus amené à faire des choix, prendre des initiatives (G. Gagnault - Projet DENEMY, la prise de décision et la légitimité de 1990 à 2010), l'école se doit d'apprendre aux élèves à faire des choix, et à en être responsable. Les enjeux de l'EPS vers une plus grande autonomie des élèves voient le jour. Dans les nouvelles évaluations de 2002, le 1. de la note repose sur le projet personnel de l'élève. Et plus récemment, les programmes de 2019 de la lycée impose aux élèves de choisir eux-mêmes la répartition des points entre AFL2 et AFL3. Quant au collège, il est demandé aux élèves, d'annoncer un projet en athlétisme par exemple et de s'y tenir. (Programme EPS Mc CPA programme 2008) Ainsi l'enseignant apprend aux élèves à se connaître. Ils peuvent ainsi faire des projets de performance en fonction de leurs propres capacités. S'ils atteignent leurs projets, ils deviennent donc des "champions de soi-même". Ces performances auto-référencées montrent bien que le rôle de l'enseignant évolue au regard des enjeux d'autonomie. Toutefois, la gestion de ces choix n'est pas sans poser problèmes aux enseignants. L. Grün (2016) nous explique qu'il est difficile pour les enseignants de gérer les choix des élèves. La tradition scolaire, avec l'enseignant qui choisit pour les élèves, est bien plus facile à gérer. Le rôle de l'enseignant qui décline son savoir est parfois encore difficile à mettre en place. B. Teu a donc raison par cette partie de la citation, même si, au regard des enjeux d'autonomie, cette transformation est progressive et a encore du chemin à faire.

Ensuite nous allons montrer, que ce regard des enjeux positifs, de bien-être et de plaisir, la manière

15.5 / 20

Epreuve : 101 Matière : 0447 Session : 2022

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

terminal, nous démontrerons qu'au regard des enjeux de la discipline EPS de lutte contre l'échec, "l'enseignant didacticien" n'a pas pour rôle de former des champions, mais bien de former des élèves acteurs de leurs apprentissages. La mission d'introduire aux acquis culturels se diversifie et continue sa lente progression au regard des enjeux citoyens de l'EPS.

Toutefois, son intervention "dans le cadre de l'éducation différenciée", ne permet pas à tous les élèves de réussir, malgré certaines pratiques innovantes pour venir en aide aux élèves les moins en réussite, notamment les filles en lycée professionnel.

Dans une 3<sup>ème</sup> partie de nos 4 à nos jours, nous montrerons qu'au regard des enjeux de l'EPS de rendre l'élève plus autonome, le "prof d'EPS" (opaté) a un rôle de former un champion de soi-même de développer son savoir et de former des élèves responsables de leurs choix. La mission d'introduire aux acquis culturels est centrale au regard des enjeux sanctionne de la discipline. Et malgré une différence, de plus en plus légère, des notes d'EPS au bac entre filles et garçons, certaines pratiques innovantes ont permis d'officialiser le cadre d'une éducation individualisée par tous au regard des enjeux en EPS de réussite.

Dans une 1<sup>ère</sup> partie, nous allons donc discuter de la citation de B.Teu au regard des enjeux de la discipline EPS. Enjeux de l'EPS de détection de l'élève qui passe les enseignants à former des champions. Les enjeux de spécialisation vont-ils influencer les supports

S. 110

d'enseignement et introduire aux acquis culturels, mais d'une culture sportive compétitive quasi-exclusivement. C'est pourquoi, par réponse à des enjeux d'éducation à tous, certains pédagogues innovants vont chercher à dépasser cette orientation exclusive aux sports de base.

Tout d'abord, nous allons montrer que au regard des enjeux EPS de détection d'une élite, influencés par des enjeux politiques, le rôle de l'enseignant est de former un élève persévérant, qui a le goût de l'effort, à l'image du champion. Cela contredit une partie de la citation de B. TREV. En effet, dans un contexte politique de grandeur sous la direction de De Gaulle, les fédérations officialisent une EPS performative. Les IO de 1967 et les évaluations de l'EPS au baccalauréat l'attestent. L'enseignant "démontre, corrige" les élèves pour qu'ils acquièrent le geste juste du sportif de haut niveau (H. Adami et J. Saint Martin 2004). Les élèves sont évalués sur les performances physiques en appuis à la Table LÉTICISSIER (B. Baccaro 1982). Le but est donc bien de former des élèves performants, en s'appuyant sur la technique de haut niveau. Cela permettra alors de détecter de futurs champions, qui pourront briller dans les compétitions sportives internationales. D'ailleurs, à cette époque ce sont les Conseillers Techniques Régionaux qui assurent la formation continue des enseignants (G. Géraud - Revue EPS 2005). Cette formation très sportive et en adéquation avec le vécu de ces enseignants d'EPS, majoritairement issus du monde sportif compétitif (N. Niche et C. Corley 1991). En définitive, au regard des enjeux de détection de l'élite, le professeur d'EPS a pour rôle à cette époque de "produire des champions". L'enseignant applique les techniques de haut niveau.

Ensuite, nous allons montrer que au regard des enjeux de socialisation, la mission d'introduction aux acquis culturels est en marche. En effet, dans un contexte social où "la civilisation des loisirs" est en marche (D. Duvaudier), le sport fait partie intégrante de la culture. D'ailleurs les IO de 1967 l'attestent affirmant que le sport est un

réel fait de société - Il est donc nécessaire d'introduire aux acquis culturels au sein de l'EPS. C'était d'ailleurs la volonté première de N. Herzig en 1965. Permettre à tous les élèves de découvrir et pratiquer les activités sportives et non plus se cantonner à la "symphonie de grand papa" (P. Ponlebas 1987). Or, à cette époque, par pouvoir introduire les pratiques sportives, il fallait répondre aux obligations de la classe scolaire. Traditionnellement, au sein du système scolaire, il faut pouvoir évaluer et transmettre les valeurs de l'école. Seuls les "sports de base" répondent à ces exigences. La symphonie est évaluable selon un code symphonique, l'athlétisme, selon la Table Letessier ; les sports collectifs selon le résultat d'un match et la notation selon un barème. Alors même que d'autres activités sportives comme le APPN exploitent au sein de la société (Attali 2007), seuls les sports de bases font leurs entrées au sein de l'EPS. La mission de l'enseignant d'introduire aux acquis culturels n'est donc pas complète. Certes, la sophistication de l'EPS en est une 1<sup>re</sup> étape. Mais elle se cantonnera aux acquis culturels de sports de base. Le poids de la tradition du système scolaire freine fondamentalement cette mission, selon B. Jeu au regard des enjeux de la discipline.

Toutefois, nous allons montrer que c'est bien en cherchant à "intervenir dans le cadre de l'éducation" pour tous, que certains concepteurs et enseignants tentent de développer une EPS qui s'adapte à chacun et non plus uniquement au sportif. En effet, le rôle de former un champion et de transmettre des acquis culturels uniquement sportif compétitif, certains élèves ne trouvent en difficultés. Au regard des enjeux de l'EPS d'assurer le développement de l'élève (IO67), les enseignants aux pratiques majoritaires "n'interviennent pas dans le cadre de l'éducation" puisqu'ils laissent de côté les élèves sur le bord du chemin. C'est pourquoi, par exemple, Claude Pujade-Renaud milite pour une éducation corporelle qui met en jeu le corps, sa sensibilité, ses émotions. Elle propose de s'appuyer aussi sur la danse, le mime par permettre à tous de pouvoir s'exprimer, notamment les non sportifs et les filles. Toutefois, cette conception n'aura que peu de répercussion sur une coopération acquise aux pratiques sportives compétitives. ? 1.1.10  
(Combeau-Mari 1999)

Nous avons donc bien montré que de 1967 à 1983  
aux regards des enjeux de sélection de l'élite, le rôle du professeur  
est de produire des champions à travers la formation d'élèves persé-  
vérents qui ont le goût de l'effort. Les enjeux de spécialisation  
et d'ouverture culturelle vont quant à eux permettre d'introduire  
aux acquis culturels même si cette évolution n'est pas complète  
puisque'il ne s'agit que de la culture sportive compétitive.  
Néanmoins, certains acteurs aux pratiques innovantes vont tenter  
d'intervenir réellement dans un "cadre d'éducation" par tous  
ses pour autant être relayé de l'ensemble de la corporation. En somme  
la citation de B. Jeu n'est pas tout à fait exacte, au  
regard de différents enjeux de la discipline.

Dans une 2<sup>de</sup> partie, de 1983 à 2001, date à  
laquelle apparaît la CCS au cycle terminal, nous montrons qu'au  
regard des enjeux de l'EPS de lutte contre l'échec, "l'enseignant  
didacticien" n'a pas pour rôle de former un champion, mais bien  
de former un élève acteur de ses apprentissages. La mission  
d'introduire aux acquis culturels continue sa lente progression  
au regard des enjeux de citoyenneté de l'EPS.

Toutefois, son intervention dans le cadre de l'éducation différenciée ne permet  
pas à tous les élèves de réussir, malgré certaines pratiques innovantes  
pour venir en aide aux élèves les moins en réussite, notamment  
les filles de LP.

Tout d'abord, nous allons montrer que comme  
l'affirme B. Jeu, le professeur n'a pas pour rôle de former un  
futur champion, d'autant plus dans un contexte de lutte  
contre l'échec, nouvel enjeu de l'EPS. En effet les  
enjeux de l'EPS se voient évoluer par suite des orientations  
du système scolaire. A. Savary, (Revue EPS 1982) affirme que  
"l'EPS, depuis sa réintégration au sein du Ministère de l'Éducation Nationale,  
"se doit, comme tous les autres disciplines" de lutter contre  
l'échec scolaire et les inégalités. Au regard de ces  
nouveaux enjeux, l'EPS modifie son évaluation au

J. N. B.